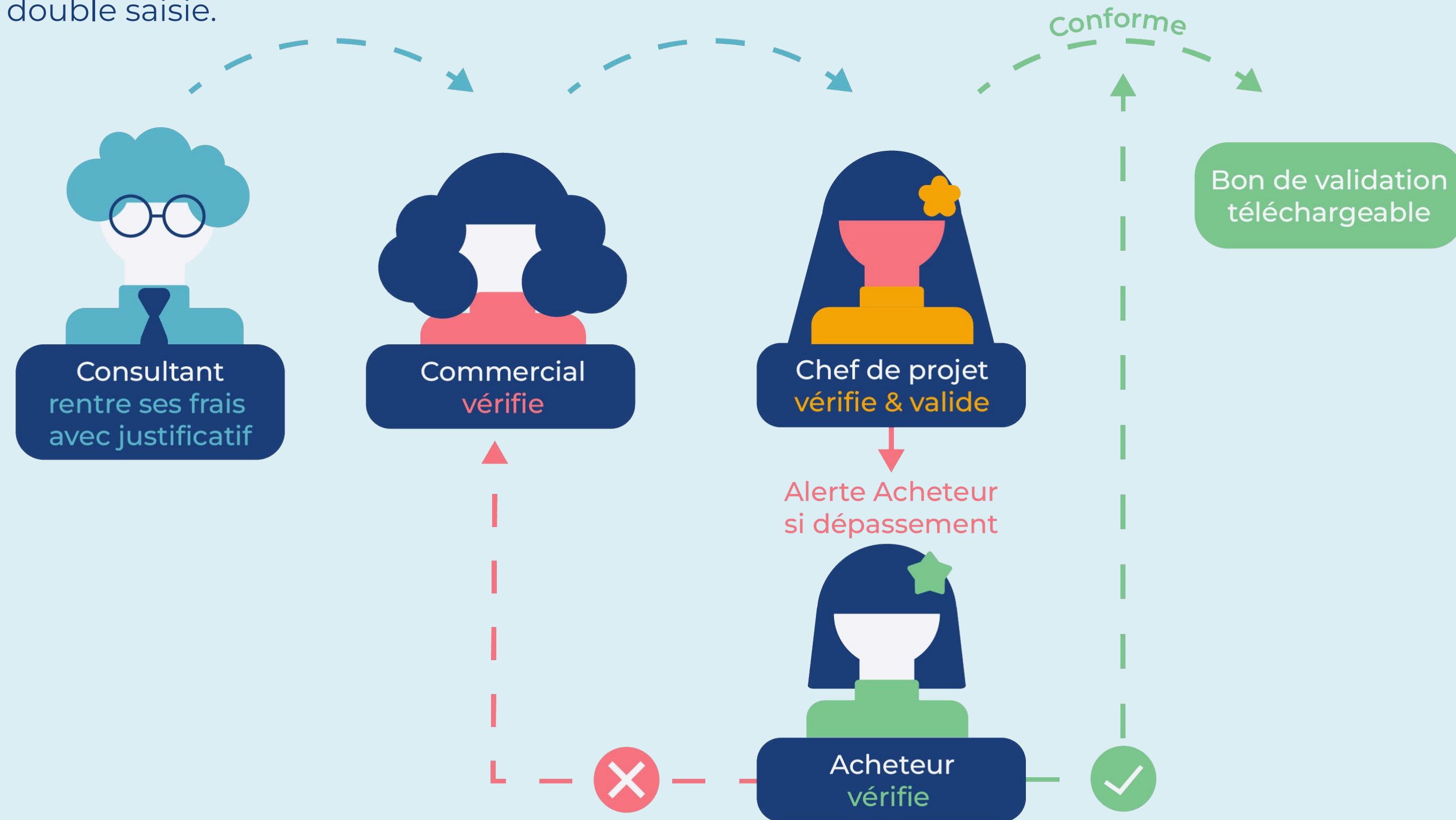


VOS BÉNÉFICES

- + Économie
- + Gain de temps
- + Qualité
- + Maîtrise des risques

Cadrez, validez et tracez chaque euro de frais sur le même outil que vos CRA

- **Définissez la liste des frais autorisés directement dans OBMS** : déplacements, hébergement, frais de bouche... Vos partenaires ne peuvent déclarer que ce que vous avez expressément paramétré, aucune dérive possible.
- **Cadrez les déclarations avant qu'elles n'arrivent** : plafonds par type de frais, règles par contrat cadre, tout est modélisé dans OBMS. Consultant et commercial saisissent et valident ensemble, dans le même outil, pièces jointes comprises.
- **Sécurisez la chaîne de facturation grâce au blocage automatique** : si le cumul des frais dépasse les provisions du bon de commande, OBMS bloque la période et alerte l'acheteur par mail et sur son tableau de bord. Sans votre validation, aucun bon de validation n'est émis et le fournisseur ne peut pas facturer.
- **Validez en deux clics** : provisionnez les frais sur le bon de commande, puis confirmez les valeurs retenues par le Chef de projet et le commercial. OBMS lève le blocage et le cycle repart, sans ressaisie, sans email de relance.
- **Interfacez vos frais dans l'ERP exactement comme vos CRA et jalons** : commande et réception des frais alimentent votre système de gestion pour un traitement unifié et sans double saisie.

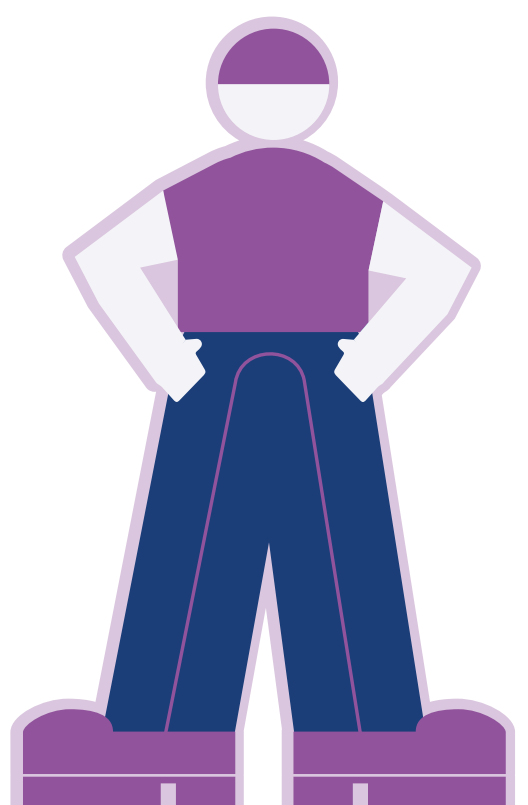


VIE D'ACHETEUR

J'ai posé des **règles claires** sur les frais dans mes contrats cadres, et les **modéliser sur OBMS a été simple**.

Mes partenaires savent exactement ce qui est accepté et ils sont **remboursés rapidement**.

Pour tout le monde, **c'est une vraie sérénité**.



Demandez une démo !

EN CHIFFRES +++ : **100%** des frais sous contrôle sous 3 mois

NOTRE CONSEIL

Activer les frais sans un socle CRA stable, c'est ajouter de la complexité avant d'en maîtriser les fondations. Les clients qui réussissent ce déploiement en moins de 3 mois ont tous respecté cet ordre : facturation d'abord, frais ensuite.